

Programme d'Intérêt Général (PIG) Précarité énergétique maintien à domicile (2019-2021)



Communauté de Communes de la Région de Nozay

Magali MONNIER

Service Aménagement et Développement Durable

Maison des services intercommunaux

9 rue de l'Eglise

44 170 NOZAY

02 40 79 09 92

magali.monnier@cc-nozay.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Soutenir les travaux d'économie d'énergie et de maintien à domicile.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime - Montage du dossier de demande.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communautés de communes de la région de Nozay

TYPE DE BENEFICIAIRES

Bénéficiaires ANAH

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Plafonds de ressources ANAH
 - Types de travaux
-

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- 500 € par dossier
 - Prise en charge du diagnostic et montage du dossier par le SOLiHA
-

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

ANAH, Conseil Départemental, SOLiHA

OBSERVATIONS

Il s'agit du 3ème PIG mis en place sur la collectivité pour la période du 15 mars 2019 au 31 décembre 2021. Le programme table sur un objectif annuel de 65 dossiers (45 dossiers énergie + 20 dossiers maintien à domicile).

Lancement d'un nouveau PIG en juillet 2002 pour 18 mois, en lien avec la mise en œuvre d'une PTRE. Marché en cours d'attribution. Objectif de 37 dossiers rénovation énergétique / 22 dossiers maintien à domicile.

